

**CONSEIL COMMUNAL**

**CHESEAUX**

**PREAVIS No 58/2021**

**DEMANDE DE CREDIT SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET 2020**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le bouclage des comptes 2020 laisse apparaître un dépassement budgétaire supérieur à CHF. 30'000.--, qui nécessite d'être présenté comme suit :

**522. – BATIMENTS SCOLAIRES DE LA CHAMBERONNE**

**522.3141 - Entretien des bâtiments pour CHF 42'054.20**

Ce dépassement est dû à certaines interventions non budgétisées.

En effet, il a été constaté en cours d'année des moisissures, causées par des infiltrations d'eau, dans l'appartement de fonction situé à DLV3. Des travaux immédiats d'assainissement et d'assèchement ont été nécessaires, à savoir :

- Assainissement des moisissures	CHF	7'862.10	
- Assèchement technique	<u>CHF</u>	<u>8'599.95</u>	CHF 16'462.05

De plus, la crise sanitaire a nécessité une augmentation des ressources pour assurer la désinfection des locaux selon les directives cantonales, ainsi que le nettoyage, à savoir :

- Désinfection des locaux	CHF	19'161.05	
- Surcoût de nettoyage	<u>CHF</u>	<u>6'000.00</u>	CHF 25'161.05

Total	<b>CHF</b>	<b>41'623.10</b>	=====
-------	------------	------------------	-------

Ceci exposé, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de lui accorder un crédit supplémentaire au budget 2020, pour un montant de **CHF 42'054.20.**

et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

## **LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX**

- vu le préavis municipal N° 58/2021 du 19 avril 2021.
- vu le rapport de la commission des finances chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### **DECIDE**

- d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2020 pour un montant de **CHF 42'054.20.**

### **DECHARGE**

la commission des finances de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 19 avril 2021

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le secrétaire :

L. SAVARY

P. KURZEN